

**De sérieux efforts de planification; de mauvais réflexes sur l'utilisation du territoire agricole**

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

**Québec, le 16 décembre 2011** – Vivre en Ville estime que le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), adopté jeudi par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), a reçu des bonifications intéressantes depuis le projet présenté au printemps dernier, mais qu'il laisse perdurer dans la région une tendance préoccupante à l'empiètement sur les milieux agricoles. Le véritable test pour la suite sera l'engagement des différents acteurs à construire la ville sur la ville au lieu de poursuivre l'étalement urbain.

Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville, souligne certains gains : « L'agrandissement du périmètre d'urbanisation métropolitain a été jugé supérieur aux besoins réels, et donc revu à la baisse d'environ 150 hectares nets. De plus, les villes doivent d'abord répondre aux stratégies du PMAD, comme la consolidation, avant d'agrandir leur périmètre d'urbanisation. » Le PMAD a aussi gagné en crédibilité puisque l'atteinte d'une cible de deux logements potentiels pour chaque nouveau ménage n'est plus un justificatif pour élargir les périmètres d'urbanisation.

Certaines des recommandations de Vivre en Ville visant à aménager plus durablement la région et à faciliter la mobilité des personnes sont cependant restées lettre morte. « Sans une hausse des seuils minimaux de densité résidentielle, qui demeurent trop faibles et consommateurs de ressources, il serait illusoire de croire qu'on augmentera l'accessibilité à des transports collectifs efficaces. » Vivre en Ville avait suggéré de rehausser les seuils de densité de 20 logements à l'hectare, particulièrement pour Québec et Lévis, afin de permettre une desserte performante en transport collectif et d'optimiser l'utilisation des services et infrastructures.

Pour Vivre en Ville, le principal écueil du PMAD reste l'empiètement sur le territoire agricole. « Malgré les recommandations successives des rapports Pronovost et Ouimet, on continue, dans la région de Québec, à considérer le territoire agricole comme une réserve de territoire à bâtir. C'est d'autant plus préoccupant que les périmètres urbains actuels présentent des superficies disponibles amplement suffisantes pour répondre à la demande en nouvelles habitations pour les 20 prochaines années. Il y a là une occasion manquée de lancer le signal d'un virage réel vers la consolidation des milieux bâtis et la fin de l'étalement urbain », regrette Christian Savard.

Vivre en Ville souligne par ailleurs la responsabilité du gouvernement du Québec d'appuyer et d'accompagner la mise en œuvre du PMAD. La réalisation de développements urbains de qualité peut être facilitée à travers des programmes de redéveloppement urbain mais aussi de soutien à l'émergence d'écoquartiers. L'arrêt de l'augmentation de la capacité routière et le financement du développement des transports collectifs sont un autre volet capital. Enfin, le gouvernement doit donner l'exemple, et garantir la cohérence des actions gouvernementales avec les orientations en matière d'aménagement, notamment en ce qui concerne la localisation des grands équipements. Ces actions devraient s'incarner dans une Politique québécoise de l'aménagement durable du territoire.

Dans les prochaines semaines, Vivre en Ville étudiera dans le détail ce Plan qui aura un impact sur le développement des vingt prochaines années dans la région. La vigilance et l'engagement de l'ensemble des acteurs – société civile, professionnels, élus locaux, État – seront essentiels pour engager la région sur la voie de l'aménagement durable du territoire.

Le mémoire de Vivre en Ville est disponible au [www.vivreenville.org](http://www.vivreenville.org)

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Philippe Cousineau Morin  
Coordonnateur - Affaires publiques et communications  
514.799.1906  
[philippe.cousineaumorin@vivreenville.org](mailto:philippe.cousineaumorin@vivreenville.org)